

Image not found or type unknown



Donation partage d'une maison dont ma mere a toujours l'usufruit

Par **basquaise972**, le **16/01/2014** à **21:14**

bonjour,

ma mère veuve, ma soeur, ont signé en 1995 un acte de partage partiel d'une maison dont ma mère a toujours l'usufruit.

Ma mère a vendu les autres biens qu'elle avait sans donner à ma soeur la part qui lui revenait. le capital a fondu comme neige au soleil. Ma soeur me réclame, à present, sa part de la maison.

est-ce normal ?

que dois je faire ?